Image not found or type unknown

6 prénoms sur un diplôme : doit-on les mettre tous ?

Par **jpjea**, le **16/04/2012** à **12:19**

Bonjour,

Je souhaitais savoir si une université était obligée de faire figurer l'intégralité des 6 prénoms de l'état civil d'un étudiant lors de l'édition de son diplôme.

Cordialement,

Jean-Philippe JOLY-EL AHL

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés